

**Zeitschrift:** Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 99 (1970)

**Heft:** 1

  

**Rubrik:** Admission à l'école normale des instituteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Admission à l'école normale des instituteurs

Les jeunes gens qui désirent entrer, l'automne prochain, à l'Ecole normale des instituteurs sont priés de s'inscrire auprès de la Direction de l'école jusqu'au jeudi 23 avril 1970.

L'examen d'admission (écrit) est fixé au jeudi 30 avril, à 8 heures, à l'Ecole normale (rue de Morat 237).

Conditions requises pour être admis à l'examen: avoir parcouru, *avec succès*, le programme de deux années d'école secondaire (la deuxième année pouvant se terminer en juillet) et avoir au moins 15 ans dans l'année en cours.

Prière de joindre à l'inscription: un certificat d'études, un certificat de bonnes mœurs et un certificat médical.

Les candidats sont tenus de se présenter personnellement, avant l'examen, au directeur de l'école.